

les mercredis de l'école

Plus de 2.000 passerelles possibles entre les hautes écoles et les universités

Le gouvernement met la dernière main à un programme de passerelles entre hautes écoles et universités. L'année préparatoire fait place aux crédits complémentaires.

Nicolas termine en ce moment un mémoire de bioingénieur à l'UCL. Il y a trois ans pourtant, il était encore en haute école pour décrocher un bac en chimie...

Éloïse, elle, est infirmière. En septembre, elle quittera l'hôpital pour entamer un master en santé publique à Woluwe. « J'ai envie de dire aux personnes qui souhaitent changer dans leur vie professionnelle de bien penser leur projet et de ne pas hésiter », lance-t-elle...

Éloïse et Nicolas font partie de ces 1.150 étudiants qui, chaque année, intègrent un master à l'UCL – mais c'est évidemment valable pour les autres universités – après avoir décroché un premier diplôme en haute école.

Le système existe depuis des décennies. Par contre, dans les prochaines semaines, un décret

réorganisera et fluidifiera ces parcours d'études. Pendant des mois, l'Ares – la fédération des institutions d'enseignement supérieur – a organisé les concertations entre universités, hautes écoles, promotion sociale et écoles supérieures des arts pour uniformiser les passerelles. Le document, qui aura bientôt force de loi, comprend « plus de 2.000 lignes, soit autant de passages possibles entre un bac précis et un master déterminé », dit Julien Nicaise, directeur de l'Ares. La plupart requièrent des compléments de programme mais il existe des passerelles qui ne nécessitent pas ou peu de crédits complémentaires. Par exemple, l'instituteur qui entre-

prend un master en communication appliquée spécialisée-éducation aux médias, ou l'éducateur spécialisé qui se dirige vers

un master en ingénierie et action sociales, ou encore la sage-femme qui aura un accès direct au master en sciences biomédicales. »

Une fourchette prédéfinie

Pour tous les autres – par exemple l'assistant social qui souhaite intégrer le master en criminologie – on connaît désormais la liste des programmes accessibles et le nombre de crédits complémentaires. Ces derniers ne dépendent plus du bon vouloir de l'institution accueillante mais varient dans une fourchette prédéfinie en fonction du niveau du cursus précédent.

Nouveauté majeure : le régime ancestral de l'année préparatoire passe à la trappe. « Avec la réforme, l'étudiant entre directement dans le programme de master. Même si les prérequis

peuvent parfois atteindre l'équivalent d'une année de cours, ils sont répartis sur l'ensemble du parcours, explique Marc Lits, prorecteur à l'enseignement de l'UCL. Le bachelier est directement intégré parmi les étudiants issus du bac universitaire. Auparavant, il devait impérativement réussir son année préparatoire avant d'entamer le master proprement dit, désormais il peut avancer à son rythme, il n'y a plus de discriminations. »

Nous avons souvent affaire à un public motivé, très mature, qui a déjà écrit un mémoire et qui est capable de faire le lien entre pratique et théorie », conclut le professeur Pierre Reman. ■

ERIC BURGRAFF

Infos sur <https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles> (à partir du 1^{er} juin) ou sur les sites web des autres universités.

SOLIDARITÉ

Récolte de matériel scolaire

Cet été, du 1^{er} juin au 31 juillet 2017, les douze magasins Fox & C^o vous proposent, pour la seconde fois, de leur apporter du matériel scolaire. Celui-ci sera remis aux plus de 5.000 enfants défavorisés dont s'occupe l'ASBL Arc-en-Ciel.

Coralie Herry, coordinatrice pédagogique d'Arc-en-Ciel, explique : « Pour toutes les familles, et encore plus les institutions, la rentrée scolaire coûte cher. »

Toute personne intéressée est donc invitée à apporter du matériel scolaire neuf (ou en très bon état...) tel que crayons, marqueurs, fluos, taille-crayons, lattes, ciseaux, gommes, cahiers, classeurs, plumiers, etc. Une fois ce matériel récolté, Arc-en-Ciel se charge de le transmettre à ses associations membres qui s'occupent d'enfants en difficulté (maisons d'accueil et d'hébergement, écoles de devoirs, maisons de jeunes, etc.).

P. BN.

Renseignements : www.arc-en-ciel.et et www.foxetcompagnie.be

NOMINATIONS

Quatre vice-rectrices à l'Université de Namur

L'assemblée générale de l'Université de Namur a désigné sa nouvelle équipe rectorale. Une équipe conforme aux propositions du futur recteur Naji Habra. Le staff rapproché comprend quatre vice-recteurs qui, en l'occurrence, sont des vice-rectrices : Annick Castiaux en charge de la Politique de l'enseignement, de l'Ancre dans la société et de la Communication externe ; Carine Michiels en charge de la Politique de la recherche et du Positionnement international de l'UNamur ; Isabelle Parmentier en charge des Affaires étudiantes, de la Politique sociale, de la Politique culturelle, de la Politique du sport et de la Politique du développement durable ; Annick Sartenaer en charge de la Politique du personnel et de la Communication interne.

L'équipe est complétée par quatre « conseillers », chargés de missions politiques particulières prioritaires pour ce mandat : Alain Decrop, Jeroen Darquennes, Sabine Henry et Robert Sporken. L'administrateur général devrait quant à lui être désigné en juin. Rappelons que Naji Habra succédera au recteur actuel Yves Poulet à la rentrée de septembre.

E.B.